

MODIFICATION DES MODALITES DE SOUSCRIPTIONS ET DE RACHAT

FCP BNA CEA

Fonds Commun de Placement de catégorie Mixte,

Éligible aux Comptes Épargne en Actions

Agrément du CMF n° 36-2024 du 11 juin 2024

Adresse : Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Haddad

Les Berges du Lac -1053 Tunis

BNA-CAPITAUX, gestionnaire de FCP BNA CEA, porte à la connaissance des porteurs de parts et du public que, conformément au procès-verbal de la réunion de son Conseil d'Administration tenue le 18 mars 2026 et enregistré le 15 avril 2026 à la recette des finances des Berges du Lac à Tunis, il a été décidé ce qui suit :

Modification de l'horaire de réception et d'exécution appliqué aux demandes de souscription et de rachat comme suit :

- Réception avant 9H : La demande est exécutée sur la base de la Valeur Liquidative connue calculée la veille.
- Réception après 9H : La demande est exécutée sur la base de la Valeur Liquidative inconnue qui sera calculée à la fin de la journée. Le nombre des parts attribués est calculé au prorata des montants nets effectivement virés ou déjà disponible en comptes.

Les horaires de réception des dites demandes restent inchangées de 08h00 à 15h30 en double séance et de 08h00 à 13h00 en période de séance unique et durant le mois de Ramadhan.